

Captures intéressantes

PAR
G. VREURICK

COLÉOPTÈRES

- Harpalus politus* DEJ. — La Panne, 29-7-31, **Belg. nov. sp.** (VREURICK).
Myrmedonia funesta GRAV. — Wellin, 8-34 (F. GUILLEAUME).
Myrmedonia humeralis GRAV. — Wellin, 8-34 (F. GUILLEAUME).
Myrmedonia laticollis MARK. — Wellin, 8-34 (F. GUILLEAUME).
Platynus ericeti PANZ. — Sutendael, 25-8-33 et Hautes-Fagnes, 9-7-33 (DEPRÉ).
Cychramus quadripunctatus HERBST. — Chiny, 23-7-34 (Dr GOET-GHEBUER).
Trox scaber LIN. — Forest, 4-34, en nombre (VREURICK).
Serica brunnea LIN. — T. C. autour d'une ampoule électrique, Martinive, 8-7-34, 23 h. (P. MARÉCHAL).
Necrobia rufipes DEG. — 5-10-33 (P. MARÉCHAL).
Leptura 4-fasciata LIN. — Barvaux s/O., 6-8-33 (P. MARÉCHAL).
Cassida hemisphaerica HERBST. — Hony, 29-8-33 (P. MARÉCHAL).
Magdalis asphaltina BOH. — Florallée, 12-6-32 (DEPRÉ).
Gymnetron thapsicola GERM. — Marche, 25-5-31, **Belg. nov. sp.** (DEPRÉ).
Balaninus venosus GRAV. — Barvaux s/O., 6-8-33 (P. MARÉCHAL).

HÉMIPTÈRES

- Berytus minor* H. S. — Wellin, 8-34 (F. GUILLEAUME).
Derephysia foliacea FALL. — 8-34 (F. GUILLEAUME).

Tableau des *Abacetus* du Congo belge

(COL. CARABIDAE)

PAR
L. BURGEON

TSCHITSCHÉRINE a donné en 1898, dans les *Hor. Soc. Ent. Ross.*, p. 419, un tableau des espèces congolaises du genre *Abacetus* DEJEAN figurant dans les collections du Musée de Bruxelles. Je crois utile de faire à nouveau ce tableau, le nombre d'espèces ramenées du Congo ayant doublé depuis : j'en cite 40 au lieu des 23 énumérées par TSCHITSCHÉRINE dont deux ne sont que des variantes ; deux autres, provenant du Congo français, n'ont pas été retrouvées dans notre colonie.

Les *Abacetus* font partie de la tribu des *Pterostichini* ; ils se différencient aisément des autres genres de la tribu par leurs antennes excentrées, l'article deux étant inséré hors de l'axe du premier vers l'arrière ; le menton est faiblement bisinué ; le pronotum est trisillonné, portant un long et profond sillon de chaque côté de l'axe à la base ; les élytres n'ont pas de striole juxtasculaire. Il y a souvent un appareil stridulatoire comprenant des grains diversement disposés sur le prosternum et des rides ou saillies à la face avant des fémurs antérieurs.

1. — Les quatre tarses postérieurs ayant leurs articles plurisillonnés en dessus, les cinquièmes articles non sétulés en dessous.

- 1 (8). Éperon des tibias antérieurs tricuspidé. Métépisternes plus longs que larges.
 2 (5). Corps pubescent, stries des élytres crénelées.
 3 (4). Antennes et pattes foncées. 11 à 12,5 mm. 1. **A. pubescens** DEJ.
 4 (3). Antennes et tibias roux ; ponctuation du dessus plus fine ; pronotum plus rétréci en arrière, plus petit, 10 mm. var. **Tschoffeni** TSCH.

- 5 (2). Corps glabre, stries lisses.
 6 (7). Antennes brunes, pronotum sinué à l'apex, plus convexe et plus arqué aux côtés. 11 mm. . . . 2. **A. afer** TSCHL.
 7 (6). Antennes rougeâtres, pronotum à peine sinué devant. 9,5 à 10,5 mm. 3. **A. congoënsis** TSCHL.
 8 (1) Éperon terminal des tibias antérieurs simple. Fémurs antérieurs du ♂ inermes (1).
 9 (26). Métépisternes pas plus longs que larges. Espèces aptères pour la plupart, noires, non irisées.
 10 (13). Thorax rétréci à l'avant et non ou à peine en arrière.
 11 (12). Angles postérieurs du pronotum aigus, élytres terminés en coin. 11 à 13,5 mm. . . . 4. **A. Overlaeti** n. sp.
 12 (11). Angles postérieurs droits, élytres arrondis à l'apex. 11 à 13 mm. 5. **A. katanganus** n. sp.
 13 (10). Thorax rétréci aux deux extrémités.
 14 (21). Elytres courts.
 15 (16). Intervalles des élytres très saillants, le 7 en côte à l'avant. 13,5 à 14 mm. 6. **A. uelensis** n. sp.
 16 (15). Intervalles moins saillants, le 7 non en côte.
 17 (18). Pattes rouges, métépisternes très courts. 12 à 14 mm. 7. **A. cameronus** BATES.
 18 (17). Pattes obscures.
 19 (20). Taille moindre, forme plus longue. 9,5 à 10 mm. 8. **A. ueleanus** n. sp.
 20 (19). Taille plus grande, élytres plus larges. 13 mm. 9. **A. intermedius** TSCHL.
 21 (14). Élytres allongés.
 22 (25). Pattes noires.
 23 (24). Rebord du pronotum peu élargi en arrière. 13 à 15 mm. 10. **A. mashunus** PÉR.
 24 (23). Rebord large, angles postérieurs du pronotum non dentés. 15 à 16 mm. 11. **A. Wakefieldi** BATES.
 — Angles dentés. ssp. nov. **Bequaerti**.
 25 (22). Pattes rouges. 11 à 12 mm. . . . 12. **A. Lujai** n. sp.
 26 (9). Métépisternes plus longs que larges.
 27 (40). Bord du pronotum avec deux pores.
 28 (29). Taille grande, élytres non irisés. 13 à 16 mm. 13. **A. melancholicus** LAF. ssp. n. **congoanus**.

(1) Les espèces ayant les fémurs antérieurs du ♂ dentés n'ont pas encore été signalées du Congo belge.

- 29 (28). Taille moindre, élytres irisés.
 30 (37). Pronotum rétréci à l'avant, mais non à la base.
 31 (34). Pattes obscures.
 32 (33). Base du pronotum et stries des élytres ponctuées. 8 mm. 14. **A. Duvivieri** TSCHL.
 33 (32). Base et stries lisses. 7,5 à 8 mm. . . . 15. **A. procax** TSCHL.
 34 (31). Pattes rousses. Stries lisses.
 35 (36). Base du pronotum imponctuée. 7,5 mm. 16. **A. harpaloides** LAF.
 36 (35). Base ponctuée. 8 mm. 17. **A. distinctus** CHAUD.
 37 (30). Pronotum rétréci à la base également.
 38 (39). Ponctuation du dessous presque nulle, pattes obscures. 9 à 10 mm. 18. **A. salamensis** KLB.
 39 (38). Ponctuation du dessous bien visible, pattes rousses. 8 à 9 mm. 19. **A. nitens** TSCHL.
 40 (27). Bord du pronotum garni d'une rangée de longues soies, 7,5 mm. 20. **A. crinifer** TSCHL.

II. — Tarses sillonnés de chaque côté en dessus, cinquièmes articles sétulés en dessous. Noir, élytres irisés. 7 à 9 mm. 21. **A. idiomerus** TSCHL.

III. — Tarses intermédiaires et postérieurs sillonnés au côté externe seulement.

- 1 (34). Deux pores à leur place normale aux côtés du pronotum. Antennes non tricolores.
 2 (13). Cinquième article des tarses sétulé en dessous.
 3 (8). Sillons frontaux non prolongés à l'arrière. Dessus noir. Pattes claires.
 4 (7). Rigole latérale du pronotum étroite.
 5 (6). Pronotum un peu sinué à l'arrière. 7 à 7,5 mm. 22. **A. flavipes** THOMS.
 6 (5). Pronotum non sinué près des angles postérieurs. 6,5 à 7,5 mm. var. **Severini** TSCHL.
 7 (4). Rigole plus large, taille moindre. 5,5 mm. 23. **A. xanthopus** TSCHL.
 8 (3). Sillons frontaux sinués et prolongés en arrière. Dessus bronzé.
 9 (12). Fémurs au moins obscurs en partie.
 10 (11). Pronotum plus rétréci à l'avant, pattes obscures. 6,5 à 7,5 mm. 24. **A. subsimilis** TSCHL.

- 11 (10). Pronotum également rétréci aux deux bouts. Tibias roux, rembrunis au bout. 5,5 mm. 25. *A. trivialis* TSCHL.
 12 (9). Pattes testacées. 5,5 à 6,5 mm. 26. *A. occidentalis* TSCHL.
 13 (2). Cinquièmes articles non sétulés en dessous.
 14 (23). Sillons frontaux courts. Dessus noir, parfois irisé sur les élytres.
 15 (18). Pronotum étranglé à la base.
 16 (17). Pattes jaunes, élytres plus courts. 5,5 mm. 27. *A. senegalensis* DEJ.
 17 (16). Pattes rouges, élytres plus longs et plus plans. 6,5 mm. 28. *A. Hulstaerti* n. sp.
 18 (15). Pronotum non étranglé à la base.
 19 (20). Base du pronotum ponctuée, élytres irisés, roux à l'apex; parfois entièrement roux. 5 à 7,5 mm. 29. *A. iridipennis* FAIRM. ?
 20 (19). Base imponctuée.
 21 (22). Sillons basilaires du pronotum plus écartés du bord, élytres allongés. 6,5 à 7,5 mm. 30. *A. zanzibaricus* TSCHL.
 22 (21). Sillons plus rapprochés, élytres plus courts et plus bombés. 4,5 à 5 mm. 31. *A. nanus* CHAUD.
 23 (14). Sillons frontaux prolongés en arrière, base du pronotum ponctuée, dessus bronzé.
 24 (33). Élytres sans tache claire, intervalles presque plans, stries lisses.
 25 (32). Intervalles sans forte microsculpture, luisants.
 26 (31). Pattes plus ou moins rembrunies.
 27 (28). Pattes noirâtres. 6 mm. 32. *A. metallescens* TSCHL.
 28 (29). Fémurs bruns.
 29 (30). Articles des tarses rembrunis à l'extrémité. 5 mm. v. *pullus* TSCHL.
 30 (29). Tarses entièrement roux, élytres sans la crénulation latérale de *metallescens*. 5,5 mm. 33. *A. tanganjikae* TSCHL.
 31 (26). Pattes entièrement testacées. 5 à 6 mm. 34. *A. strenuus* TSCHL.
 32 (25). Élytres à dense microsculpture, soyeux. 6,5 à 7,5 mm. 35. *A. Brédoi* n. sp.
 33 (24). Élytres ayant chacun une tache jaune vers l'apex, stries crénelées, intervalles bombés. 6,5 mm. 36. *A. distigma* TSCHL.

- 34 (1). Nombreux pores sur le bord du pronotum, ou bien pore postérieur reporté bien en avant de l'angle postérieur. Antennes tricolores.
 35 (36). Pores nombreux, dessus pileux, élytres sans tache. 4,5 mm. 37. *A. setulosus* CHAUD.
 36 (35). Deux pores, dessus non pileux, élytres ayant chacun une tache jaune vers l'apex. 5,5 mm. 38. *A. gérardianus* n. sp.

IV. — Tarses non sillonnés en dessus, pileux, articles 5 sétulés en dessous. Pronotum et élytres bordés de soies. Coloration brune ou rougeâtre.

- 1 (2). Dessus non pileux. 4,5 mm. 39. *A. rubidus* n. sp.
 2 (1). Dessus pileux, entièrement ponctué. 4 1/4 à 5 3/4 mm. 40. *A. Gérardi* n. sp.

Les espèces nouvelles seront décrites ultérieurement d'une façon plus détaillée; voici des diagnoses préliminaires.

A. Overlaeti. — Ressemble à *percoides* FAIRM. mais aptère à élytres soudés, forme plus allongée, côtés du pronotum divergeant légèrement vers l'arrière. Lulua.

A. katanganus. — Aptère comme le précédent, mais pronotum sinué sur les côtés qui ne divergent pas. Katanga.

A. uelensis. — Noir très profond et luisant, plus bombé que *latus* TSCHL., les angles postérieurs du pronotum droits, rigole élargie vers la base et réunie au sillon basilaire. Uele.

A. ueleanus. — Noir moins profond; rigole du pronotum peu élargie en arrière. Les autres différences sont données au tableau de détermination. Uele.

A. Wakefieldi ssp. *Bequaerti*. Forme moins étroite que la forme typique, angles postérieurs du pronotum droits, précédés d'une petite sinuosité. Sampwe.

A. Lujai. — Ressemble à *katanganus*, mais contours du pronotum différents et le raccord de la rigole avec le sillon basilaire effacé. N'a pas l'appareil stridulatoire de *katanganus*. Sankuru.

A. melancholicus ssp. *congoanus*. — Plus grand que la forme typique, dessus plus luisant, élytres et métépisternes plus longs. Congo ouest et sud.

A. idiomerus TSCHL. — Peut-être synonyme de *rufipalpis* CHAUD. Contrairement à la description, articles 5 des tarses sétulés en dessous, ce qui le distingue facilement du groupe I.

A. Hulstaerti. — Angles antérieurs du pronotum non rabattus, étranglement basilaire moindre que chez *senegalensis*. Equateur, Stanleyville.

A. gerardianus. — Diffère de *trisulcis* CHAUD. par le pronotum non gibbeux entre ses sillons qui sont moins longs et moins profonds. Le genre *Trachelocyphus* TSCHL. créé pour *trisulcis* n'est qu'une section d'*Abacetus*. Katompe.

A. Brédoi. — Angles antérieurs du pronotum plus saillants que chez *strenuus*, ponctuation basilaire plus dense. Ubangi.

A. rubidus et **A. Gérardi.** — Par leurs tarses pileux en dessus font partie d'un nouveau groupe. Le tableau permet de distinguer ces deux espèces; la première a une grosse ponctuation en dessous qui ne couvre pas entièrement les côtés; chez *Gerardi* le dessous a une petite ponctuation qui couvre tout, même les épipleures des élytres. Katanga.

L'Immobilisation protectrice

Observations sur *Carausius morosus*.

PAR

MAURICE THOMAS

I. — Préambule.

L'occasion de faire les expériences que je vais narrer m'a été procurée par le don d'un *Carausius morosus* provenu des élevages de la Société *Les Naturalistes Belges*, au moment de la clôture de son Exposition de Petits Animaux Vivants, le 9 juin 1932. Mis en cage d'élevage et nourri de feuilles de Lierre que je lui renouvelais périodiquement, cet individu vécut jusque assez tard en automne (1). Un matin, l'ayant trouvé mort, je le retirai sans nettoyer comme d'usage le plancher de son habitation. Bien m'en pris.

Ignorant des mœurs maternelles frustes de ces Insectes, je m'étais, en effet, contenté de jeter sans les examiner ses produits d'excrétion. Or, parmi les déjections se trouvaient des œufs que les femelles abandonnent sans leur donner aucun soin, ce qui serait d'ailleurs superflu, les jeunes étant capables de suffire à leurs besoins dès la naissance. Le fait curieux, c'est l'absence de tout vestige d'Instinct maternel, les œufs parthénogéniques étant rejetés et abandonnés, comme les excréments, sans le moindre souci de les dissimuler.

Grande fut donc ma surprise de voir, au printemps suivant, des *Carausius morosus* nouveaux-nés évoluer sur les parois de la cage. Je les recueillis précieusement, mais des décès se produisirent; en fin de compte, je restai en possession de quatre petits ayant subi leur première mue.

Une négligence faillit tout perdre. La petite cage dans laquelle je les avais mis pour mieux les surveiller était faite presque complètement

(1) Je signale aux futurs éleveurs qu'il est bon d'asperger de temps à autre le bouquet de Lierre nourricier, les *Carausius* se montrant, dès leur tout jeune âge, très friands des gouttes d'eau.